

Décision

Générale

colonial

Décision n° 35-429-1932 Indemnités.

n° 35-429-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
31 août 1932

Numéro JO
n° 429 du 31/08/1932

Date du numéro
31 août 1932

TEXTE INTÉGRAL

une indemnité de fonctions de 1.800 francs par an est accordée à M. Lefrançois, commis principal de l'inscription maritime, chef du service de l'inscription, maritime, pour compter de la date de la prise de service de l'intéressé.